



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

24 AOUT 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Rés
é
Mor
be



22104742

N° d'entreprise : 467 899 096

Dénomination

(en entier) : **LA PRESSE.be - Alliance des médias d'information**

Forme juridique : société coopérative

Siège : Rue Royale 100 à 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Démissions - nominations - présidence

Extrait de l'Assemblée générale du 30 mai 2022

L'Assemblée générale renouvelle, à dater du 30 mai 2022, les mandats d'administrateurs de Madame Eliane Beaufays (Editions de l'Avenir Presse) et Messieurs Bernard Marchant (pour Rossel & Cie), Olivier De Raeymaeker (pour Mediafin) Pierre Leerschool (pour Sudmedia), François le Hodey (IPM Group), Denis Pierrard (IPM Group) et Benoît Rosier (Editions de l'Avenir Presse).

Elle nomme Guillaume Collard, né à Uccle le 19 juillet 1984, domicilié à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Heymansdries, 34, au mandat d'administrateur (pour Grenz-Echo) à dater du 30 mai 2022.

Les intéressés acceptent les mandats conférés. Tous les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2025.

L'Assemblée générale donne pouvoir à Catherine Anciaux, Secrétaire générale, pour effectuer toutes les formalités requises pour la publication de la présente décision.

Extrait du Conseil d'administration du 30 mai 2022

La composition du Conseil d'administration a été renouvelée lors de l'Assemblée générale ordinaire de ce 30 mai 2022. Le Conseil d'Administration confie le mandat de Président à François le Hodey, Administrateur délégué d'IPM Group, à dater de ce 30 mai 2022 et pour une durée de trois ans, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2025.

Celui-ci accepte ce mandat.

Le Conseil d'administration donne pouvoir à Catherine Anciaux, Secrétaire générale, pour effectuer toutes les formalités requises pour la publication de la présente décision.

Catherine Anciaux,
Secrétaire générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature